Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 083-268300712-20260930-DELIB03092026-DE

DEPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE TOULON
CANTON D'OLLIOULES

Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale d'OLLIOULES

Séance du 30 septembre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 15 PRESENTS :14 REPRESENTE(S) : 00 ABSENT(S) : 01

L'an deux mille vingt-six et le 30 septembre à 18H00, le Conseil d'administration régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présence de Monsieur Robert Beneventi.

PRESENTS: Robert BENEVENTI, Nathalie PESCHARD LAUZIERE, Brigitte CREVET, Catherine MAGADDINO, Antoine VACCARO, Anaïs HATRET, Rémi CARMAGNOLE, Patrice DANIAUD, Nicole BERNARDINI, Patrick HOSPITAL, Claire THOME, Alain DESBARRAT, Béatrice MATTEÏ, Rosine GIRARD

REPRESENTE(S): --

ABSENT(S) : Ombeline LOMPRE

VOTE :
UNANIMITE : OUI POUR : -- CONTRE : -- ABSTENTION : --

DELIBERATION 03-09-2026

OBJET : Adoption du plan Culture Pour La Vie (CPLV)

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que le programme « Culture Pour La Vie » initié en 2001 entre la ville, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et le Conseil Général du Var a été pérennisé par le CCAS en 2004.

Il est rappelé que cette action en faveur des personnes âgées a pour objectif l'éducation à la santé et la prévention des chutes. A ce titre, différents ateliers sont proposés aux personnes âgées : marche, relaxation, mémoire, théâtre et nutrition.

Un marché public a été lancé à cet effet, afin de retenir les prestataires pour 4 années.

Je vous propose donc d'adopter le principe de reconduite de cette opération à compter d'octobre 2026 :

- Une participation par personne et par année sera sollicitée lors de l'inscription par rapport aux nombres d'ateliers choisis :

Mise en ligne le : 23/10/2026 11:45 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : CCAS
https://www.intramuros.org/ollioules/documents_administratifs/83831

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 083-268300712-20260930-DELIB03092026-DE

- 20 € pour l'inscription à 1 ou 2 ateliers
- 10 € par atelier supplémentaire

- Les participants de l'atelier nutrition devront s'acquitter d'un ticket à 3.00 € à chaque séance d'atelier pratique pour participer aux achats des denrées.

Les ateliers seront interrompus durant toutes les vacances scolaires.

En cas de crise sanitaire et suivant les consignes de la Préfecture du Var, il conviendra de mettre en application les consignes sanitaires pour participer aux différents ateliers.

1) Adopter le plan de financement pour l'année 2026-2027 :

LES DEPENSES :

NATURE DES DEPENSES	MONTANT
Intervenant – atelier marche	1 500.00 €
Intervenant – atelier théâtre	4 100.00 €
Intervenant – atelier mémoire	3 410.00 €
Intervenant – atelier gymnastique	2 124.00 €
Intervenant – atelier nutrition	3 275.00 €
Sous-total intervenants	**14 409.00 €**
Courses alimentaires pour atelier nutrition « séance » pratique Magasin UTILE	580.00 €
Courses alimentaires pour atelier nutrition « séance » pratique boucherie DANIEL	56.00 €
Sous-total courses alimentaires	**636.00 €**
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	**15 045.00 €**

LES RECETTES :

NATURE DES RECETTES	montant
Frais d'inscription aux ateliers	1 262.00 €
Participations des usagers pour l'atelier nutrition séance pratique (tickets à 3.00 €)	636.00 €
Participation financière du CCAS	13 147.00 €
TOTAL GENERAL DES RECETTES	**15 045.00 €**

BILAN FINANCIER

TOTAL DES DEPENSES	15 045.00 €
TOTAL DES RECETTES	15 045.00 €
TOTAL GENERAL DES RECETTES	**0.00 €**

Mise en ligne le : 23/10/2026 11:45 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : CCAS
https://www.intramuros.org/ollioules/documents_administratifs/83831

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 083-268300712-20260930-DELIB03092026-DE

2) D'autoriser Monsieur le Président :

A effectuer toutes les démarches utiles auprès des organismes potentiels pour ce genre d'initiative en vue de solliciter leur concours financier.

Le Conseil d'administration,

Ouï l'exposé de son Président,

Après délibéré décide de pérenniser le programme Culture Pour La Vie,

D'adopter le plan de financement ci-dessus exposé,

Le montant de la dépense sera imputé aux comptes 6228 de la fonction 4238 des budgets 2026 et 2027.

Le Président,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE OLLIOULES VAR

Robert BENEVENTI

Mise en ligne le : 23/10/2026 11:45 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : CCAS
https://www.intramuros.org/ollioules/documents_administratifs/83831